

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : décision de la Cong. de l'Inquisition sur la crémation; les évêques du Canada et le *Moniteur de Rome*. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE : nominations religieuses; ordinations; mort de M. Picard S.S., ses funérailles. — SON ÉMINENCE LE CARDINAL GUIBERT, ses obsèques. — MANDAMENT



SOMMAIRE

DE MGR RICHARD, ARCHEVÊQUE DE PARIS. — LES HÉROS DE LA CHARITÉ. — UN GRAND SERVITEUR DU S. SACREMENT AU XIX^e SIÈCLE (suit.). — LE CHANT DE L'ÉGLISE (suite). — LES MAÎTRISES. — IL SOUTIENT LE FEU de la *Semaine de Vannes*. — LA PREMIÈRE DÉPÊCHE. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	8	AOUT.	—Saint-Théodore de Chertsey.
MARDI,	10	“	—Saint-Michel des Saints.
JEUDI,	12	“	—Saint-Augustin.
SAMEDI,	14	“	—Couvent de la Providence.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	8	AOUT.	—Huitième dimanche après la Pentecôte. Du Dimanche, semid, ornements verts. <i>On annonce la fête de saint Laurent et celle de l'Assomption ainsi que le jeûne qui la précède.</i>
Lundi,	9	“	—Vig. Saint Pierre aux L., d. m., ornements blancs.
Mardi,	10	“	—SAINT LAURENT, D. M., d. 2 cl., ornements rouges.
Mercredi,	11	“	—Sainte Philomène, V. M., double, ornements rouges.
Jeudi,	12	“	—Sainte Claire, V., double, ornements blancs.
Vendredi,	13	“	—S. Alp. de Liguori, E. D., d., ornements blancs.
Samedi,	14	“	—Jeûne, Vig. de l'Assomption, ornements violets.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 8, ordination. Tous les soirs de cette semaine, à 7 heures, l'exercice de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption.

SAINTE-ANNE.—Dimanche 8, confirmation à 2 heures.

NOTRE-DAME DE LOURDES.—Mardi 10, ordination.

COUVENT DES SS. M. DE STE-CROIX, à St-Laurent.—Mardi 10, professions religieuses.

Dimanche 8. — Solemnité des Titulaires des églises paroissiales de Saint-Liguori, Saint-Etienne de Beauharnois, Saint-Donat, Saint-Romain à Hammingford, Saint-Laurent, Sainte-Philomène et Saint-Hypolite.

ROME

Les Décisions de la Congrégation de l'Inquisition romaine sur la crémation des corps, après la mort, substituée à l'inhumation. Beaucoup d'évêques et de vrais catholiques se sont émus de voir que ce sont des hommes d'une foi douteuse, ou des *francs-maçons*, qui s'efforcent aujourd'hui de faire revivre l'usage païen de brûler les corps humains après la mort, et qu'il s'est même formé dans ce but des sociétés particulières. Dans la crainte que les fidèles ne soient séduits et entraînés et qu'insensiblement ne s'affaiblisse le respect dû à la coutume observée parmi les chrétiens et consacrée par les rites de l'Église, d'inhumer les corps des défunts, ils ont demandé à la suprême Congrégation de l'Inquisition romaine une règle certaine de conduite qui éclaire les fidèles et les prémunisse contre les intentions perfides des sectaires.

En conséquence, les deux questions suivantes ont été posées :

1o Est-il permis de donner son nom aux sociétés qui s'agitent pour faire adopter l'usage de brûler les cadavres humains ?

2o Est-il permis de régler que son cadavre ou celui d'autres personnes sera brûlé ?

Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères les Cardinaux inquisiteurs pour les choses de la Foi, après avoir sérieusement et mûrement examiné les doutes, ont répondu : Non aux questions ci-dessus posées.

Et s'il s'agit, dans la première question, de sociétés affiliés à la secte maçonnique, on encourrait les peines portées contre elle.

Sa Sainteté Léon XIII a approuvé et confirmé par son autorité souveraine les décisions des Em. Cardinaux. De plus, Sa Sainteté a donné l'ordre d'en faire communication aux Evêques, afin que les fidèles des troupeaux qui leur sont confiés soient instruits à propos, par leurs soins, et détournés du détestable abus de brûler les cadavres.

Rome, 19 mai 1886.

On lit dans le *Moniteur de Rome* :

“ Son Eminence le Cardinal Lavignerie, archevêque de Carthage et d'Alger, est arrivé dimanche à Rome venant de Malte, où il était allé visiter les établissements de sa mission et se rendant en France.

“ Le séjour de l'illustre Cardinal sera de peu de durée. On sait qu'il a maintenant à Rome, à Saint-Nicolas-des-Lorrains, une Procure de ses missions d'Afrique.

“ Son Eminence a été reçue, lundi matin, en audience particulière par Sa Sainteté.

On sait, dit le même journal, que les évêques du Canada ont tenu dernièrement un Concile régional à Québec. A la suite de ce Concile, les évêques canadiens viennent de publier une lettre

pastorale contre la franc-maçonnerie, qui est un magnifique commentaire de l'Encyclique *Humanum genus*.

Parmi les sociétés interdites, la lettre pastorale range également la société des *Chevaliers du travail* que, disent les évêques canadiens, " la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, par sa réponse de septembre 1884, a déclaré devoir être classée parmi les sociétés défendues par le Saint-Siège. "

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, en date du deux août :

Mr J. M. Landry, a été nommé vicaire à Saint-Paul de Joliette.

Ordinations par Mgr l'archevêque de Montréal, au collège de Joliette, le premier août 1886 :

Tonsure.—MM. J. A. Laporte, M. Merleau, E. Geoffroy, J. I. A. Chaussé, J. H. O. Mongenais, *Montréal*.

Ordres moindres.—MM. J. A. Richard, F. X. Pelland, J. Clairoux, J. H. Colin, J. A. Bertrand, C. D. slauriers, J. O. Cabana, A. Lippé, L. A. Corbeil, *Montréal*.

Sous-diaconat.—MM. J. B. Z. Cardin, J. E. C. Tessier, *Montréal*, M. L. T. Dugast, C. S. V.

Diaconat.—M. T. A. Corcoran, C. S. V.

Montréal vient de perdre l'apôtre de la charité : M. l'abbé Picard, SS. Ce digne prêtre, que la mort a enlevé samedi dernier à onze heures du soir, n'a vécu que pour les pauvres, les petits et les déshérités de ce monde. On peut en toute vérité, lui appliquer ces paroles : *Caritas Christi urget nos*. Il eut le génie de la charité. L'union de Prières, l'œuvre de la bonne Mort, l'œuvre des *Ave Maria*, devenues populaires dès leur naissance, fondées par lui, resteront à Montréal attachées à son nom. Sa mémoire sera conservée avec respect et avec la vénération que laisse par derrière lui tout homme qui a passé sa vie en faisant le bien. Le nom du saint Vincent de Paul de Montréal qui lui fut universellement donné montre mieux que toutes les paroles les actes nombreux de dévouement et de charité accomplis, pendant toute sa vie, par le regretté abbé Picard.

Eustache Picard était né à la Côte des Neiges le 20 juin 1817.

Il fit d'excellentes études au collège de Montréal et, à sa sortie, il entra comme régent au petit Séminaire. Ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre par Mgr Bourget, le 30 août 1840.

En 1841, il fut agrégé au Séminaire de Saint-Sulpice, et depuis son entrée dans la communauté, il ne quitta jamais la paroisse Notre-Dame.

Pendant longtemps, l'abbé Picard donna ses soins les plus pressés aux catéchismes de persévérance.

Il fut durant de longues années prêtre missionnaire dans les paroisses de la banlieue : la Côte des Neiges, la Côte Saint-Luc, Notre-Dame d'Hochelaga etc.

Depuis un mois déjà son état était considéré comme désespéré ; il avait reçu les derniers sacrements en présence de ses confrères.

L'abbé Picard est mort samedi soir ; " il est mort sans souffrance comme un enfant qui s'endort dans les bras de sa mère. "

Les funérailles de M. Picard ont eu lieu mercredi à huit heures et demi à Notre-Dame.

La levée du corps fut faite par M. Colin, assisté de M. le curé Sentenne et de M. Brissette, curé de Saint-Thimothée.

M. Larue, ayant comme diacre et sous-diacre MM. Giband et Filiatrault, chanta la grand'messe.

Sa Grandeur Mgr de Montréal assistait au chœur ; après la messe, Monseigneur précédé de la croix archiépiscopale et assisté de M. le grand-vicaire Maréchal et de M. Aubry, curé de Saint-Jean, donna l'absoute.

Un grand nombre de prêtres de la ville, de la campagne, des membres des communautés religieuses étaient venus rendre à leur vénéré confrère les derniers devoirs.

Une foule immense remplissait la nef et la plus grande partie des jubés.

Après le service, le corps fut conduit au cimetière des Sulpiciens.

Monsieur l'abbé Eustache Picard, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, décédé samedi, le trente-et-un juillet, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, prêtre, *chancelier*.

SON EMINENCE LE CARDINAL GUIBERT.

La mort du cardinal Guibert est une grande épreuve pour l'Eglise de France. Ses vertus, l'élevation de son esprit et de son caractère avaient fait au vénérable archevêque de Paris une place considérable dans cette société qui ne reconnaissait plus l'autorité du Pasteur mais qui s'inclinait encore devant la sainteté du prêtre. A diverses reprises, le cardinal dut protester contre l'odieuse persécution qui frappait tour à tour les évêques, les religieux et les desservants : il le fit avec une modération de forme qui donnait à la fermeté de la pensée plus d'éclat et plus d'autorité.

Sa charité inépuisable, l'austère simplicité de sa vie, l'aménité de ses manières, si dignes en même temps et si imposantes, commandaient le respect, et la presse républicaine elle-même rend hommage à cette grande figure et n'insulte pas cette tombe.

Pendant deux jours, une foule pieuse s'est pressée aux portes de l'archevêché.

On tenait à s'inscrire sur les registres, et à donner un dernier souvenir au bienfaiteur, ou à rendre hommage au vaillant évêque,

Le clergé de Paris s'associe bien vivement à ce deuil public. Il perd en Mgr Guibert un chef illustre et un guide sûr.

Jamais, depuis les grands jours de Mgr de Quélen, on n'avait compté dans le diocèse de Paris autant de prêtres éminents, autant d'orateurs, autant d'écrivains, autant d'apôtres.

L'habile et prudente direction du Pasteur avait inspiré une sainte émulation à tous ceux qui s'associaient à son œuvre.

Mgr Guibert est mort dans son lit : son prédécesseur, Mgr Darboy, avait été assassiné par la Commune de 1871. On peut dire cependant que les afflictions de l'Église de France et les souffrances de son clergé ont été pour le cardinal une épreuve aussi cruelle que celles qui avaient atteint son prédécesseur. Il eût voulu, lui aussi, donner sa vie pour son troupeau, et il souffrait de son impuissance devant cette persécution à froid, légale et pourtant injuste, qui isole le prêtre et l'empêche de faire le bien qu'il doit faire.

Jusqu'à ces derniers temps, la préoccupation du cardinal, sa pensée constante fut la pacification du *Kulturkampf* français.

Puisse son successeur, plus heureux que lui, être appelé à signer ce traité de paix, ce Concordat que Mgr Guibert appelait de tous ses vœux.

Les obsèques du cardinal Guibert^{**} ont été célébrées à Notre-Dame vendredi 16 juillet, à 10 heures du matin.

Un grand nombre d'archevêques et d'évêques avaient télégraphiquement annoncé à Sa Grandeur Mgr Richard qu'ils se rendaient à Paris pour la cérémonie funèbre.

Malgré tout son désir, Mgr Caverot, archevêque de Lyon, a répondu que son état de santé ne lui permettait pas de présider les obsèques ; c'est Mgr Lespèze, archevêque de Toulouse, qui l'a remplacé.

Le chapitre métropolitain était représenté aux obsèques du cardinal Guibert par les chanoines d'honneur, à l'exception de Mgr Lavigerie, savoir : NN. SS. Langénieux, archevêque de Reims ; Place, archevêque de Rennes ; Foulon, archevêque de Besançon ; Meignan, archevêque de Tours ; de Dreux Brézé, évêque de Moulins ; Hugonin, évêque de Bayeux ; Freppel, évêque d'Angers ; Bourret, évêque de Rodez ; Coullié, évêque d'Orléans.

Les chanoines titulaires au nombre de seize ont chanté les prières des morts.

Ont assisté également : les chanoines prébendés, au nombre de deux : MM. James et Gril ; les anciens chanoines titulaires, les chanoines honoraires résidants au nombre de quarante-trois.

Ces obsèques ont eu un caractère de recueillement, de piété, de grandiose simplicité, merveilleusement adapté au caractère de l'Eminentissime Prêlat.

Pas de pompes officielles ; pas de troupes ; on ne commande plus l'armée que pour les manifestations de la Franc-Maçonnerie

et de la libre-pensée ! Le gouvernement était représenté aussi peu que possible ; en fait de ministres, il n'y avait que M. Goblet, ministre des cultes.

Bien plus, la croix n'a pu paraître en tête du cortège, et les membres du clergé durent porter leur surplis plié sous le bras, alors que les francs-maçons, aux convois de Victor Hugo et de Gambetta, ont pu se montrer couverts de leurs grotesques costumes.

Mais si le gouvernement a pu, contrairement aux lois, refuser la présence de l'armée, il n'a pu empêcher le peuple chrétien de se réunir autour des restes vénérés de son pasteur, et de manifester une émotion vraie, par des larmes sincères et des prières. " La foule immense qui se pressait sur le passage du cortège funèbre, dit le *Monde*, n'avait pas obéi à un mouvement de banale curiosité ; on ne songeait pas à applaudir, comme en des circonstances récentes, des couronnes plus ou moins coûteuses ; le respect était profond, la douleur, mêlée à l'espérance chrétienne, était générale. "

" Quel admirable et touchant spectacle, dit de son côté la *Gazette de France*, que celui des fidèles se pressant à rangs si serrés, que la vaste esplanade du parvis ressemble bientôt à un océan humain.

" Ni dissipation, ni éclats de voix, mais sur tous les visages, l'expression du respect ou de l'affliction.

" A côté des pompeuses obsèques de l'athéisme gouvernemental, à côté des manifestations tumultueuses des enterrements révolutionnaires, les funérailles du cardinal Guibert, dans la simplicité qu'il a voulue, resteront comme un sublime témoignage de la foi et du sentiment catholique. "

" L'apparition de Sa Grandeur Mgr Richard, derrière le char funèbre, a produit, dit encore la *Gazette de France*, la plus profonde émotion. Tête nue, le chapelet à la main, enveloppé dans son large manteau violet, les yeux humides de larmes, l'archevêque de Paris, témoigne publiquement de son affliction. Il se recueille aussi, songeant à l'immense fardeau qui va peser sur ses épaules ; évoquant le souvenir de ses prédécesseurs, il fait à Dieu, par avance et pour son troupeau, le sacrifice de sa vie "

Mandement de Mgr l'archevêque de Paris.

Mgr Richard, archevêque de Paris, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse un mandement dont nous extrayons ce qui suit :

" Le douloureux sacrifice est consommé : hier, à onze heures du matin, le vénéré Cardinal, le Père bien-aimé de nos âmes, nous a quittés pour aller à Dieu. Il s'est endormi dans le Seigneur après une longue et tranquille agonie, pendant laquelle il a conservé la plénitude de son intelligence.

" Dieu semble avoir voulu purifier son âme par les souffrances qui ont rempli les quinze derniers mois de sa vie, et, pour rappé-

ler une expression de Bossuet, lui donner ce je ne sais quoi d'achévé que la douleur ajoute à la vertu. Tous ceux, en effet, qui ont eu le bonheur de s'approcher de lui durant ces longs mois d'infirmité ne se lassaient pas d'admirer comment sa grande âme se détachait des étreintes de la vieillesse et de la maladie pour accomplir jusqu'au bout le devoir de la vie épiscopale. A mesure qu'il se séparait davantage de la terre, il se rapprochait plus intimement de Dieu ; sa force devenait plus suave et les choses de ce monde, qu'il avait toujours considérées au point de vue de la foi, lui apparaissaient plus clairement dans la lumière surnaturelle...

“ Mais nous ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas les espérances du ciel et les pensées de la foi. Ce n'est pas par de stériles éloges que nous cherchons à consoler notre douleur. Notre respect et notre affection pour les pasteurs de nos âmes ont un caractère plus saint et plus élevé. Nous bénissons Dieu de tout le bien qu'il nous a fait par eux ; considérons comment ils ont achevé leur vie terrestre et nous nous efforcerons d'imiter leur foi. Avec la sainte Eglise, nous demandons au Seigneur qu'il efface les taches légères que son regard divin peut encore apercevoir dans leur âme, et nous le prions de faire luire sur ceux que nous avons aimés et vénérés la lumière éternelle, parce qu'il est clément et miséricordieux : *Lux perpetua luceat eis, Domine, quia pius es.* ”

“ Votre nouvel archevêque, N. T. C. F., était accoutumé depuis onze ans à se considérer comme le fils aîné de la grande famille diocésaine. Il pleure et il prie avec vous ; et quand il cherche à se rassurer sur le fardeau redoutable que la Providence lui impose, après la pensée du secours divin, sa meilleure espérance est celle de votre affection.

“ Que nos chers coopérateurs me permettent de le dire, au moment où le vénéré Cardinal me lègue l'héritage de sa paternité spirituelle, la pensée que j'ai en eux des frères et des fils et que je puis, en leur parlant, me servir en toute vérité des expressions du Pontifical, *Venerabiles consacerdotes et dilectissimi Filii*, me donne force et courage. N'ai-je pas parmi vous, prêtres vénérés, des frères du séminaire de Saint-Sulpice, où se forment de si douces et persévérantes amitiés sacerdotales ?

“ J'ai pu, durant ces onze années, connaître aussi les trésors de grâces et de vertus que cachent aux yeux du monde nos communautés religieuses, contemplatives, enseignantes, hospitalières. ”

LES HÉROS DE LA CHARITÉ.

Nous avons publié dernièrement un bref de S. S. Léon XIII proclamant solennellement saint Jean de Dieu et Camille de Lellis “ patrons des hôpitaux et des malades. ”

On célébrait il y a quelques jours à Rome le troisième centenaire de la fondation par saint Camille de Lellis de la congréga-

tion des Ministres des infirmes ; de grandes fêtes religieuses ont eu lieu dans l'église de sainte Madeleine, où repose le corps de saint Camille.

Nous ne raconterons pas ici l'admirable vie de ces deux apôtres héroïques de la charité chrétienne : elle est dans toutes les mémoires. Jean de Dieu était un ancien soldat de Charles-Quint qui, après avoir combattu sur les champs de bataille de l'Europe, se sentit soudain le cœur embrasé de la flamme divine de la charité, et fonda à Grenade la Congrégation qui porte son nom. Camille de Lellis, lui aussi, avait été soldat. Après une jeunesse oragense et tourmentée, la grâce le toucha et il vint à Rome fonder la Congrégation des Ministres des infirmes, vouée spécialement au service des pestiférés. Les services innombrables rendus à l'humanité par ces deux congrégations sont inscrits en lettres d'or dans les annales de la charité. Qui pourra jamais évaluer la somme de souffrances et de misères qu'elles ont sculagées, la dépense de sacrifices et de dévouements faite par les disciples de saint Jean de Dieu et de saint Camille ! Une glorieuse statistique conservée dans les archives de la Congrégation des Ministres des infirmes, atteste que, depuis la fondation, plus de quatre cents de ses membres, sans parler des autres, sont morts en soignant uniquement les malades atteints de la peste.

C'est la gloire et comme la marque spéciale du catholicisme d'enfanter de tels héros, de susciter de si complets et si sublimes dévouements. L'Église catholique seule possède ce glorieux privilège de produire des saint Jean de Dieu, des saint Camille de Lellis ou des saint Vincent de Paul.

Auprès de la vie de ces hommes héroïques, auprès de leurs exemples renouvelés chaque jour encore par leurs disciples ou leurs imitateurs, par ces innombrables apôtres de la charité chrétienne disséminés par toute la terre, combien paraissent misérables les contrefaçons et les parodies de la philanthropie moderne !

Notre siècle a vu un des plus honteux spectacles qu'ait signalés l'histoire : la guerre faite par des gouvernements prétendus civilisés aux congrégations vouées aux services des malades, la "laïcisation" des hôpitaux entreprise et poursuivie par la franc-maçonnerie et la libre-pensée.

Par une intolérance véritablement monstrueuse, on ne se contente pas d'arracher les malades et les mourants à la sollicitude active et bienfaisante, à ces admirables et irremplaçables soins des Ordres religieux ; on veut ôter encore aux déshérités de la vie la dernière espérance et la suprême consolation. Jamais l'esprit de secte, le fanatisme intolérant, on pourrait dire le caractère satanique de la libre-pensée et de l'athéisme moderne—ne sont mieux révélés que dans cette guerre systématique faite aux Ordres religieux qui desservent les hôpitaux.

La proclamation faite par Léon XIII de saint Jean de Dieu et de

saint Camille de Lellis " patrons des hôpitaux et des infirmes " vient donc à son heure ; elle revêt un caractère spécial de sagesse et d'opportunité, en face de l'œuvre sauvage de laïcisation des hôpitaux qui se poursuit dans certains pays. Peu importe à la libre-pensée de tuer le corps, si elle peut tuer l'âme. L'Église, au contraire, sait embrasser l'un et l'autre dans sa maternelle et prévoyante sollicitude. En même temps qu'elle panse les plaies du malade et qu'elle ferme les yeux du mourant, au-dessus des misères de cette vie terrestre, au-dessus des ombres de la mort qui approche, elle montre les douces et consolantes perspectives de la vie future et les promesses de la félicité éternelle.

Un grand serviteur du Saint Sacrement au XIX^e siècle.

I.

L'ŒUVRE DES ADULTES.

(Suite).

" Vous le connaissez maintenant, il faut encore l'aimer, car il vous aime. Croyez-vous que Notre-Seigneur vous aime ?—Mais que me donne-t-il, s'il m'aime ?—Ah ça ! est-ce qu'on ne reconnaît l'affection qu'aux gros sous ?—Mais je n'ai rien d'aimable pour attirer la bienveillance de Notre-Seigneur, et que peut-il attendre de moi ?—C'est vrai, mes enfants ; aussi le monde qui ne recherche que ses intérêts, ne pense-t-il guère à vous. Pourvu que vous travaillez, c'est tout ce qu'il lui faut. Mais le bon Dieu, oh ! c'est bien différent. Il vous aime, et beaucoup, et infiniment, parce que vous lui représentez son cher Fils Jésus-Christ, pauvre et travailleur comme vous !—c'est lui qui vous donne votre mère. Vous l'aimez bien votre bonne mère : vous aimeriez davantage Notre-Seigneur, qui vous l'a donnée et vous la conserve...

Chaque année, c'est par cent à cent cinquante que les jeunes ouvriers s'approchent du banquet eucharistique.—Que l'on juge par là du bien immense que peut faire cette Œuvre parmi les populations ouvrières.

Mais les fruits de cette Œuvre ne se bornent pas seulement aux enfants, ils atteignent encore leurs parents. Que de fois ces derniers profondément touchés des progrès et du bonheur de leurs fils sont venus trouver le père catéchiste et lui ont dit timidement : Nous n'avons pas fait notre première communion... nous ne sommes pas mariés à l'église. Cet aveu dit tout, la moisson est mûre, le cœur est rendu. Que de fois encore il a été appelé auprès des malades sans religion ! L'enfant avait parlé du prêtre de sa première communion ; et le souvenir de cette cérémonie attendrissante avait fait dire au père ou à la mère : Eh bien qu'on aille vite le chercher. Ainsi la première communion de l'enfant sauve aussi les parents.

Le père Eymard avait toujours quelque vieillard à préparer à la communion, quelque couple mal uni à instruire.—Il le faisait le soir, après de fatigantes journées avec un dévouement plein d'attentions délicates pour ces pauvres gens. Puis il les baptisait, les recevait à la sainte Table ou les mariait. Terminons par un trait bien touchant que nous empruntons à la plume même du père Eymard : " Quarante trois jeunes ouvriers faisaient il y a trois ans, (le père écrivait cela en 1864) leur première communion dans la pieuse chapelle des religieux du Très-Saint Sacrement. Parmi eux un jeune homme de dix-huit ans se distinguait par sa joie tout expansive.

Que je suis heureux ! disait-il à tous, j'ai reçu le bon Dieu ! J'ai vécu jusqu'à présent comme une bête, parce que je ne le connaissais pas. Mais maintenant je vais bien le servir. Quels regrets quand je pense que mes dix-huit ans sont perdus !... Mais je les rattraperai par mes efforts.

Ainsi parlait ce bon manouvrier maçon. Notre-Seigneur devait être content de lui ; car ne sachant pas lire, et ayant une tête bien dure, comme il le disait en se frappant le front, il prélevait deux sous sur sa journée, pour qu'un deses camarades lui apprit le petit catéchisme, qu'il portait toujours avec lui ; et le jour de l'examen il répondait avec cette assurance qui dénote le travail et la réflexion.

Le soir de la première communion, après nous avoir dit adieu, après nous avoir renouvelé l'expression de sa reconnaissance et la promesse d'une constante fidélité, il part tout triomphant pour le quartier de la Glacière où demeurait sa pauvre mère aveugle. Cette infortunée n'avait pu assister à la première communion de celui qui seul conduisait ses pas et lui donnait le pain de chaque jour.

En entrant le jeune homme lui saute au cou, l'embrasse avec effusion, et ne cesse de lui dire : Que je suis heureux, ma mère ! Tu verras comme je serai plus sage maintenant que j'ai fait ma première communion.

Mais le pauvre garçon se trouble, en voyant sa mère ne répondre à sa joie que par les signes d'une profonde tristesse. Il la regarde : elle fond en larmes.

—Eh quoi ! bonne mère, s'écrie-t-il, tu pleures ! Est-ce qu'il te serait arrivé quelque malheur ? ce matin tu paraissais joyeuse !

La mère pleure encore plus fort.—Tu n'es donc pas contente que j'aie fait ma première communion ?—Oh si ! mon enfant ; mais je ne puis pas m'empêcher de pleurer ; il faut que je te dise que, moi ta mère, je n'ai pas fait ma première communion ? que je suis malheureuse !

Le jeune ouvrier se jette une seconde fois au cou de sa mère, et l'embrassant avec une tendresse nouvelle, il mêle ses larmes aux siennes. Puis il lui dit :—Sois tranquille, mon excellente mère, tu seras heureuse à ton tour : oui, tu feras ta première communion

N'est ce pas, tu le veux bien, toi qui es si bonne ? je te mènerai au père ; il nous aime tous comme le bon Dieu, dont 'l est le représentant. Ne crains rien, tout ira pour le mieux.—Mais jamais je n'oserai lui dire cela !... —Eh bien, ce sera moi qui le lui dirai, et je te réponds qu'il ne t'en traitera pas plus mal.—Mais je ne sais pas mon catéchisme.—Ne t'en inquiète pas ; je t'apprendrai ce que je sais ; et puis, tu sais déjà tes prières. Demain nous commencerons.

Et voilà la mère qui devient disciple de son fils. Tous les soirs, au retour de sa journée, le fils récitait la leçon du catéchisme, et la faisait répéter à sa mère avec la plus tendre et la plus respectueuse bonté.

Un jour, je les vois arriver tous deux pleins d'une touchante confiance : la pauvre femme venait à confesse pour la première fois de sa vie, et elle avait cinquante ans.

— Voici une grande pécheresse, me dit-elle ; ayez pitié de moi. Je ne voulais pas dire à mon fils que je n'avais pas fait ma première communion ; mais je n'ai pu m'empêcher de pleurer en le voyant si heureux, et moi si malheureuse ! Me voici donc ; aidez-moi s'il vous plaît.

La terre était bien préparée pour recevoir avec fruit le sang de Jésus Christ, qui purifie les âmes avant de les nourrir au banquet eucharistique. A mesure que cette excellente mère épanchait son cœur, son âme se dilatait dans la miséricorde de Dieu, qu'elle trouvait si bon ! Et elle versait de bien douces larmes, pendant que son fils priait pour elle.

Enfin le jour tant désiré a lui ; notre jeune homme, la joie au cœur et sur le front, conduit sa mère à la sainte table, se place à son côté, et reçoit après elle le Dieu de toute consolation.

La sainte ivresse dont ils furent tous deux transportés est inexprimable, aussi bien que la reconnaissance de la mère pour le fils. Rien de beau comme les sentiments qui débordaient dans leurs âmes ; et jamais riche mondain ne fut heureux comme ces deux pauvres dénués de tout.

II.

L'AGRÉGATION EUCHARISTIQUE.

Le père Eymard avait des désirs plus ardents, un zèle plus universel ; il voulait embraser le monde entier. Il comprit que le règne eucharistique du Roi Jésus ne s'établirait fortement qu'en faisant pénétrer dans la vie chrétienne la pensée de l'Eucharistie, l'amour de Jésus-Hostie, et en donnant à la dévotion envers le Très-Saint Sacrement la place d'honneur qui lui revient légitimement.

C'est là le but de l' " Agrégation du Très-Saint Sacrement : " — Affiliation spirituelle à la société des Prêtres du Très-Saint Sacrement, elle est le moyen par lequel tous les chrétiens peuvent,

même au milieu du monde, dans les embarras des affaires, et avec les devoirs des états les plus divers, participer à sa fin adoratrice, à son apostolat eucharistique, en un mot au service du Roi de l'Eucharistie, seule et unique fin de son institution.

Ce que sont les Tiers-Ordres pour les anciennes et grandes familles religieuses, l'Agrégation l'est à la congrégation du Très-Saint Sacrement : une extension de sa vie, de son action, et aussi une communication de ses travaux, de ses mérites et de ses trésors spirituels.

L'Agrégation fut fondée par le père Eymard, à la même heure que la congrégation des Religieux : elle a la même raison d'être. Elle se groupa d'abord autour des sanctuaires de la congrégation ; mais l'apostolat du père Eymard et de ses disciples la répandit au loin, et aujourd'hui c'est par milliers que se comptent les agrégés répandus dans presque le monde entier.—Dans un très-grand nombre de paroisses, le curé est " prêtre adorateur " et tous les paroissiens sont agrégés.

Enrichie par Sa Sainteté Pie IX des plus précieuses indulgences, l'*Agrégation* a pour unique fin de procurer à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, de vrais et nombreux adorateurs en esprit et en vérité ; lesquels l'adorent et se dévouent à sa plus grande gloire en union fraternelle avec la congrégation du Très-Saint Sacrement.

Les devoirs de l'agrégé consistent tout simplement à donner ses noms et prénoms, et à faire chaque mois une heure d'adoration devant le Très-Saint Sacrement ; le jour et l'heure peuvent varier chaque mois. Il reçoit en retour un billet d'agrégation signé par le directeur de l'OEuvre, avec une consécration au Saint Sacrement : au premier jour de communion il récite cette formule ; il gagne par cela seul une indulgence plénière, et il fait définitivement partie de la famille eucharistique du divin Roi, Notre-Seigneur Jésus sacramentel.

De plus, tout agrégé gagne une indulgence plénière tous les jours qu'il fait une heure d'adoration, s'il a communie ces jours-là ; sinon, une indulgence de sept ans et sept quarantaines.—Une indulgence plénière lui est réservée pour le moment de sa mort, sans autre condition que de prononcer de bouche, ou, s'il ne le peut ainsi, de cœur, le saint nom de Jésus.

(à suivre).

LE CHANT DE L'ÉGLISE

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suivre).

Nous avons maintenant quelque idée des éléments qui constituent la tonalité grégorienne. Les notes de la gamme n'y sont employées que dans leur ordre diatonique, avec usage discret de l'enharmonique aux demi-tons naturels ; quant aux intervalles, le triton direct n'y est pas prohibé d'une manière absolue bien qu'il n'ap-

paraisse nulle part (i). Mais la relation de triton s'y rencontre fréquemment surtout dans les modes mentionnés plus haut.

Il faut voir comment les anciens ont su rendre féconds pour l'art des éléments si restreints et en apparence si peu favorables à la manifestation du beau. Ils divisèrent l'échelle générale des sons en gammes de huit notes, dont l'étendue ne devait être dépassée que par exception. Chaque division de l'échelle donna naissance à autant de modes particuliers ayant chacun leurs notes dominantes et leurs finales, et, lorsque la finale restait la même pour deux modes, le changement de la note dominante devenait un des signes différentiels de ces modes. Les phrasés mélodiques avaient une manière particulière de procéder et de s'enchaîner pour chaque mode, de sorte qu'il était toujours facile de reconnaître le mode aux seuls concours mélodiques des formules employées. De plus les pièces musicales appartenant à un même mode offraient et offrent encore une grande variété de types selon les parties chantées de l'office. Ainsi un *Introit* du premier mode ne ressemble pas, quant au style, à un *Alleluia* ou à un *Offertoire* du même mode. Avec cela tous les *Introits*, à quelque mode qu'ils appartiennent, ont entre eux un air de famille qui ne permet pas de les confondre avec les *Traits* ou toute autre partie de l'office ; il faut dire la même chose des *Alleluia*, des *Offertoires*, des *Antiennes*, des *Répons* grands et petits, des *Hymnes*, des *Proses*, des *Gloria*, des *Credo* etc., qui ont chacun leur style propre et leurs règles particulières. Si c'est de la variété que l'on cherche, en voilà abondamment, et voilà en même temps l'unité dans la variété : c'est le génie des anciens, c'est l'ordre, c'est le caractère de tout ce que l'Eglise touche ou sanctionne.

En vérité nous comprenons peu les mélodies grégoriennes, et ce qui fait que nous les comprenons peu c'est que nous avons la naïveté de croire qu'elles sont ce que nos livres et nos chantres nous donnent le plus souvent. Parlons donc des funestes intrusions de la musique dans le domaine du chant ecclésiastique puisque l'occasion s'en présente. Si pour quelques-uns nous avons passé, dans le temps, pour trop sévère, injuste même, à l'égard de la musique moderne, qu'on veuille nous pardonner, car nous avons très vivement présent à l'esprit le mal fait au plain-chant par cette musique que nous avons trop aimée jusqu'ici parce que nous ne connaissions pas mieux. Aujourd'hui notre conviction est profonde. Nous sommes envahis par la musique et nous en sommes tellement remplis qu'un plain-chant ne nous plaît guère s'il nous laisse autre chose qu'une impression analogue à celles données par nos deux modes majeur et mineur. C'est un malheur, car nos livres de chant ont ressenti le contre-coup de cette éducation nouvelle. Pour être vraies jusqu'au bout nos éditions de chant devraient porter le titre suivant : " Recueils de mélo-

(1) L'abbé Baillard affirme cependant avoir rencontré un exemple de triton direct dans un manuscrit ancien.

dies anciennes retouchées et rendues musicales d'après de nouveaux instincts apportés par une tonalité que nos pères ne pouvaient soupçonner." C'est l'histoire des éditions du chant depuis le XVII^e siècle. Les aveux se lisent au cours des préfaces. Lorsque les formules mélodiques paraissaient trop longues aux instincts nouveaux, on les coupait ; lorsqu'elles paraissaient étranges, on les retournait en divers sens selon les goûts ; si elles semblaient dures, on les adoucissait etc. Le père Lambillotte chantait du plain-chant ainsi retouché, en battant la mesure à deux temps. Que de mutilations, que de tournures nouvelles capricieusement données aux mélodies grégoriennes ! Ce qui doit étonner le plus et ce que nous admirons c'est que le chant grégorien ait conservé tant de beautés après avoir subi tant de tortures ; il faut qu'il ait reçu une bien grande vitalité pour avoir pu résister si longtemps au génie destructeur des musiciens de haut goût. Et puis quelques-uns comme Herr. Haberl de Ratisbonne, après avoir composé de leur propre fonds des offices en entier, ont poussé l'audace jusqu'à faire entrer ces pièces dans les livres choraux sous le titre de " plain-chant authentique." Nous avons déjà du plain-chant à la Châtelain, à la Jean Lebœuf, à la Jean Cousin ; et si vous en voulez encore, vous n'avez que l'embarras du choix : adressez vous à Lulli, à La Feillé, à Leclerc, à Chapelle, à Geffroy, à Haute-ment, à Ondoux, tous ces musiciens ont fait de la musique à notes carrées, mais nous ne savions pas encore jusqu'où peut aller l'imprudence d'un marchand contrebandier portant pavillons aux couleurs liturgiques.

A propos de plain-chant musical, nous devons un mot au lecteur sur les œuvres de Henri Dumont, un compositeur bien connu celui-là. Nous laissons la parole à l'auteur de " la restauration du chant liturgique." Bien des personnes habituées à entendre la messe *Royale* aux grandes solennités considèrent cette composition de Dumont comme un chef-d'œuvre de plain-chant. L'admiration qu'on a accordée et qu'on accorde encore à cette messe est légitime à un point de vue. Cette œuvre du maître de chapelle de Louis XIV renferme des beautés réelles ; elle est sévère ; il y règne un air de majesté et de grandeur qui plaît et élève ; elle ne manque pas d'une certaine expression ; le développement de la phrase qui lui sert de motif est presque toujours heureux ; la marche des modulations est facile et naturelle.

Mais au point de vue de l'esthétique grégorienne, qui seul doit nous occuper ici, on est forcé de dire que cette composition est loin de mériter la même estime. 1. Quoique le chant soit noté sans dièses, on sent que l'auteur a eu l'intention d'en placer, et quoiqu'on fasse pour s'en défendre, on est comme entraîné à en introduire, à altérer tantôt l'*ut* du haut, tantôt le *la*, tantôt l'*ut* grave. Loin qu'on y trouve la vraie tonalité grégorienne et le pur diatonique des anciens, c'est au contraire la tonalité moderne ou montéverbienne qui s'y fait sentir d'un bout à l'autre ainsi que

le genre chromatique. Cette messe est écrite non dans le premier mode du plain-chant, mais en *ré* mineur. 2. Les formes mélodiques sont toutes empruntées à la musique moderne; on sent que c'est un musicien qui chante et fait des variations sur un thème donné. 3. Le goût antique et le cachet grégorien manquent totalement. Sous ce rapport, qui est décisif, on peut affirmer sans crainte de se tromper que la messe royale, loin de constituer une belle mélodie liturgique, n'appartient même pas au chant grégorien.

D'un autre côté, on ne saurait dire que cette pièce appartienne uniquement à la musique moderne; car le rythme irrégulier qu'on y rencontre, la manière grave, sévère, presque uniforme, dont le chant marche et procède, la notation dans laquelle on l'a écrite, la rattachent évidemment au chant liturgique.

Qu'est ce donc? C'est un mélange de musique et de plain-chant; une œuvre hybride, musicale par le fond, grégorienne par la forme; une sorte de chant amphibie; ce qui fait qu'on ne sait trop en l'exécutant si l'on chante de la musique ou du plain-chant, et qu'en réalité on chante l'une et l'autre. Aussi a-t-on dû inventer, pour désigner ce nouveau genre de production, un mot nouveau qui résume à lui seul l'appréciation que nous venons de formuler, on l'a appelé *plain chant musical*. Eh bien! selon nous, c'est cette alliance même qui consitue le plus sérieux reproche qu'on puisse adresser à Henri Dumont et à son œuvre.

(à suivre).

LES MAITRISES.

Un des plus célèbres chanteurs de notre temps, Faure, vient de publier un livre sur "la voix et le chant."

Nous y lisons :

" Parmi les causes multiples du déclin de l'art du chant, signalons l'abandon dans lequel est tombée l'étude de la musique religieuse depuis la disparition presque complète des maîtrises. Il suffit, en effet, de se reporter à la glorieuse période de 1820 à 1840, illustre par Choron et Trévaux, pour voir quels musiciens cette école a formés, quels chanteurs, quels compositeurs célèbres.

" Avec les conservatoires, les maîtrises étaient d'excellentes pépinières d'artistes mais elles étaient distinctes des conservatoires, n'ayant pour but que de former l'éducation des enfants au point de vue musical, *vocal* surtout, tandis que les conservatoires ne s'occupent, en ce qui concerne le chant, que de cultiver les voix déjà formées. Or, il est bien difficile que des études musicales commencées bien plus tard puissent jamais former des artistes complets."

M. Faure a d'autant plus de compétence en ce sujet qu'il a lui-même été formé à l'ancienne maîtrise de l'église de la Madeleine, à Paris.

IL SOUTIENT LE FEU.

Je rencontrai un jour un soldat, un des plus beaux hommes que j'aie jamais vus. Pendant la conversation qui s'engagea entre nous, je lui dis : Il y a chez le soldat une chose qui m'intrigue.

— Eh ! quoi donc, Monsieur ? s'écria le militaire.

— Personne, repris-je, n'oserait mettre en doute la bravoure du soldat ; il s'élancerait, sans sourciller, au devant d'une mort certaine ; et pourtant, courageux, intrépide en face du canon, il a souvent peur de s'agenouiller dans la chambrée pour dire la prière que lui a enseignée sa mère !

Voilà ce que je ne comprends pas.

— C'est pourtant la vérité, Monsieur ; fort peu d'hommes ont le courage de faire cela.

— Comment l'expliquer ? demandai-je.

— Monsieur, répliqua-t-il, vous me rappelez ce qui s'est passé à la caserne, dans ma chambrée, il y a peu de temps. Un nouveau venu s'agenouilla auprès de son lit, pour prier avant de se coucher. Aussitôt, quel vacarme ! Pendant qu'il était à genoux, les uns lui jetèrent leurs schakos ou leurs bonnets, les autres, leurs ceinturons ; on rit, on siffla ; un farceur se jeta par-dessus le lit pour lui crier aux oreilles ; mais le conscrit, — tout conscrit qu'il était, — demeura ferme, et ne se hâta nullement de terminer sa prière. Le soir suivant, tout le monde était aux aguets pour voir s'il plierait encore le genou. Cela ne manqua point ; aussitôt la scène de la veille recommença avec un redoublement de moqueries et un tintamarre comme jamais il n'y en eut.

Le soldat pria comme s'il ne s'apercevait de rien.

Le troisième soir, lorsqu'il commença sa prière, il y avait un peu moins de tapage. Le quatrième, le cinquième jour, l'opposition diminua encore, et le sixième, pendant qu'il était à genoux, l'un des camarades s'écria : “ *Il soutient le feu ! C'est un VRAI !* ” Depuis ce moment, chacun le respecte.

Lecteur, êtes-vous un *vrai* ? Savez-vous pourquoi l'on respecte si peu la religion ? Parce qu'il y a trop peu de *vrais* dans le monde. Le cœur a si peu de part dans la vie et dans les principes ! Soyons des *vrais*, et ne nous contertons pas d'une simple religion de convention et d'habitude.

Lecteur, le jour vient où le Capitaine de notre salut apparaîtra avec une grande puissance et une grande gloire ; bienheureux serez-vous en ce jour-là, si l'on peut dire de vous : “ *Il soutient le feu ! C'est un VRAI !* ”

(Semaine de Vannes).

UNE PREMIÈRE DÉPÊCHE.

Ce jour-là nous avons fait une petite partie de barres, en sortant du collège, et, comme une petite partie en amène toujours une grande, il était beaucoup plus tard que je ne l'aurais voulu quand je me décidai à rentrer à la maison.

De la place d'Armes à la rue des Tanneurs, où nous demeurions alors, je courus sans m'arrêter, mes livres dans ma ceinture, ma casquette entre mes dents. Toutefois, arrivé dans l'escalier, je pris haleine une minute, juste le temps d'inventer un mensonge pour faciliter mon entrée; sur quoi, je sonnai bravement. "Bonjour, Daniel, me dit mon père en venant m'ouvrir; tu viens bien tard, mon ami!" Je commençai à débiter mon joli conte avec effronterie, mais le cher homme ne me laissa pas achever, et, m'attirant sur sa poitrine, il m'embrassa longuement et silencieusement. Moi qui m'attendais à une forte semonce, pensez si cet accueil me surprit. Ma première idée fut que nous avions du monde à dîner. — Je savais par expérience qu'on ne me grondait jamais ces jours-là. Mais en entrant dans la salle à manger, je vis tout de suite que je m'étais trompé. Il n'y avait que trois couverts sur la table, celui de mon père, celui de la petite et le mien. "Est-ce que ma mère ne dine pas avec nous? demandai-je étonné.—Ta mère est partie, Daniel, me répondit mon père d'une voix douce; elle est à Narbonne, ton frère l'abbé est très malade." Puis voyant que j'étais devenu pâle, il ajouta pour me rassurer, presque gaiement: "Quand je dis très malade, c'est une façon de parler... On nous a écrit que l'abbé était au lit... Tu connais ta mère... Elle a voulu partir... En somme, ce ne sera rien... Allons, mets-toi là et mangeons... Je meurs de faim." Je m'attablai sans mot dire, mais j'avais le cœur bien gros, et toutes les peines du monde à retenir mes larmes en pensant que mon frère l'abbé était très malade.

Nous dinâmes tristement... Nous étions loin les uns des autres... Personne ne parlait... La petite, perchée sur sa chaise haute, patageait librement dans son assiette sans qu'on s'occupât d'elle; mon père mangeait vite, buvait à grands coups, puis s'arrêtait subitement, et songeait... Pour moi, immobile au bout de la table et comme frappé de stupeur, je me rappelais les belles parties de campagne que l'abbé me faisait faire lorsqu'il venait à la maison. Je le voyais retroussant bravement sa soutane pour m'apprendre à franchir les fossés. Je me souvenais aussi du jour de sa première messe où toute la famille assistait; comme il était beau quand il se retournait vers nous les bras étendus, disant: "*Domini- nus vobiscum!*" d'une voix si douce que ma mère en pleurait de joie...

Maintenant, je me le figurais là-bas, dans cet affreux Narbonne, couché, malade, loin de nous, et ce qui redoublait mon chagrin de le savoir ainsi, c'est une voix que j'entendais me crier du fond de mon cœur: Dieu te punit, c'est ta faute; il fallait rentrer tou

droit ! il ne fallait pas mentir ! Et, plein de cette effroyable pensée, que Dieu, pour me punir, allait faire mourir mon frère, je me désespérais en moi-même, disant : “ Jamais ! non, jamais je ne jouerai plus aux barres en sortant du collège ! ”

Le repas terminé, on alluma la lampe et la veillée commença... Sur la nappe, au milieu des débris du dessert, la petite avait renversé sa bergerie et s'amusait en silence, tout heureuse de voir qu'on oubliait de la coucher ; mon père lisait près d'elle... Moi, j'avais ouvert ma fenêtre et m'étais accoudé au balcon.

C'était un soir d'août. L'air était lourd, la chaleur accablante... On entendait des bonnes gens d'en bas rire et causer devant leurs portes, et les tambours du fort Saint-Yves battre dans le lointain...

J'étais là depuis quelques instants, pensant à des choses tristes et regardant vaguement dans la nuit, quand un violent coup de sonnette m'arracha du balcon brusquement. Je regardai mon père avec effroi, et je crus voir passer sur son visage le frisson d'angoisse et de terreur qui venait de m'envahir. “ On sonne ! ” dit-il presque à voix basse.

— Restez, père, j'y vais ! et je m'élançai vers la porte.

Un homme était debout sur le seuil. Je l'entrevis dans l'ombre, me tendant quelque chose que j'hésitais à prendre : “ C'est une dépêche ! ” fit-il... Une dépêche ! grand Dieu !... Je la reçus en frissonnant, et déjà je repoussais la porte ; mais l'homme la retint avec son pied, et me dit froidement : “ Il faut signer ! ”

— Il fallait signer ! — “ Qui est là, Daniel ? ” me cria mon père eu ce moment.

Je répondis : “ Rien ! c'est un pauvre ! ”

Et, faisant signe à l'homme de m'attendre, je courus à ma chambre, je trempai ma plume dans l'encre, à tâtons, puis je revins.

L'homme me dit : “ Signez là ! ”

Je signai d'une main tremblante, à la lueur des lampes de l'escalier ; ensuite je fermai la porte et je rentrai, tenant la dépêche cachée sous ma blouse. — Oh ! oui, je te tenais cachée sous ma blouse, dépêche de malheur ! Je ne voulais pas qu'un autre que moi pût te voir ; car je savais ce que tu venais nous annoncer, et tu ne m'appris rien de nouveau, — entends-tu ? dépêche ? tu ne m'appris rien que mon cœur n'eût déjà deviné. — “ C'était un pauvre ? ” me dit mon père en me regardant. Je répondis sans rougir : “ C'était un pauvre. ” Et pour détourner les soupçons, je repris ma place à la croisée. J'y restai encore quelque temps, ne bougeant pas, ne parlant pas, serrant contre ma poitrine ce papier qui me brûlait comme du feu... Par moments, j'essayais de me donner du courage, je me disais : “ Qu'en sais-tu ? c'est peut-être une bonne nouvelle ;... il est peut-être guéri, etc. ” Mais, au fond, je sentais bien que ce n'était pas vrai, que je me mentais à moi-même, que la dépêche ne disait rien de tout cela... Enfin, je me

décidai à passer dans ma chambre pour savoir une bonne fois à quoi m'en tenir...

Je sortis de la salle à manger lentement, d'un air d'indifférence ; mais quand je fus dans ma chambre, avec quelle rapidité fiévreuse j'allumai ma lanipe ! et comme mes mains tremblaient en ouvrant cette dépêche de mort ! et de quelles larmes brûlantes je l'arrosai lorsque je l'eus ouverte !... Je la relus vingt fois, espérant toujours m'être trompé ; mais hélas ! pauvre de moi ! j'eus beau la lire et la relire, et la tourner dans tous les sens, je ne pus lui faire dire autre chose que ce qu'elle avait dit d'abord et ce que je savais bien qu'elle n'sait :

“ Il est mort ! priez pour lui ! ”

Combien de temps je restai là, debout, priant, pleurant, me désolant devant cette dépêche ouverte, je l'ignore. Je me souviens seulement que les yeux me cuisaient beaucoup, et qu'avant de sortir de ma chambre je baignai longuement mon visage ; puis je rentrai dans la salle à manger, tenant dans ma petite main crispée la dépêche trois fois maudite... Et maintenant qu'allais-je faire ? Comment m'y prendre pour annoncer l'horrible nouvelle à mon père, et de quel droit l'avoir gardée jusque-là pour moi seul ? N'eût-il pas mieux valu être allé droit à lui quand la dépêche était arrivée ? Nous l'aurions ouverte ensemble ; à présent tout serait dit !... Or, tandis que je ruminais ces choses, je m'approchais de la table, et je vins m'asseoir à côté de mon père, juste à côté de lui. Le pauvre homme avait quitté son livre et jouait avec la petite... Je voyais sa bonne figure, que la lampe éclairait à demi, s'animer et rire par moments, et j'avais envie de lui dire : “ Oh ! non ! ne riez pas, je vous en prie...”

Alors, comme je le regardais ainsi tristement, mon père leva la tête... Nos regards se rencontrèrent, et je ne sais pas ce qu'il vit dans le mien, mais je sais que sa figure se décomposa tout à coup, qu'un grand cri jaillit de sa poitrine, qu'il me dit d'une voix à fendre l'âme : “ Il est mort ! n'est-ce pas ? ” que je tombai dans ses bras en sanglotant, et que nous pleurâmes ainsi longuement, éperdus dans les bras l'un de l'autre, tandis que, près de nous, la petite jouait avec la dépêche, l'horrible dépêche de mort, cause de toutes nos larmes !...

Ce que je vous conte là s'est passé voilà longtemps... Hélas ! voilà longtemps qu'il est couché dans l'affreux cimetière de Narbonne, mon pauvre abbé que j'ai tant aimé. Eh bien ! le croiriez-vous ? encore aujourd'hui, quand je reçois une dépêche, je ne l'ouvre jamais sans un frisson de terreur... Il me semble toujours que je vais lire qu'il est mort, et qu'il faut prier pour lui !

ALPHONSE DAUDET.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une saine et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Clothilde Gayette, ép. Lalonde.—J. Emard.—A. Girouard, ve Cousineau.—A. Archambault, ve Lajeunesse.—E. Cauffield, ép. Connoldy.—M. Labousselière, ép. Trottier.—Jacques Dufault.—M. Asselin, ve Labonté.—Pierre Couvrette.—Georges Pinet.—William Mathewson.—M. Lamothe, ép. J. Church.—D. Grenier, ép. Bernard.—Julie Lamalice, ép. Biquery.—Samuel Doré.—Patrick McAvoy.—Mélina Normandeau, ép. Lauriant.—Elie Giroux.—Ch. Stockling.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verra leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptro.
Saint-Henri de Mascoche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie je m'en suis très-bien trouvé.
St Thomas, supérieur, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GEE R

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez L. J. A. SURVEYER,

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. CACHEMIREs en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FONDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

EAU A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX.

— ET —

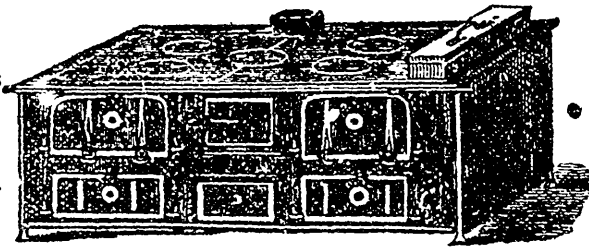
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUS LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

HUILES POUR LAMPES DE SANGTUAIRES.
DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.
DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.
ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUTLÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison **PILON & CIE.**)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises. Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

UN EUROPEEN, âgé de 47 ans, connaissant le
Français, l'Anglais et le Latin;
désire une place de bedeau,
sacristain, gardien, ou un autre poste de confiance, favorable et per-
manant.

Il peut donner des bonnes recommandations.

L'adresse au eau de la SEMAINE RELIGIEUSE.

ORGUES--HARMONIUMS. DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUA VITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

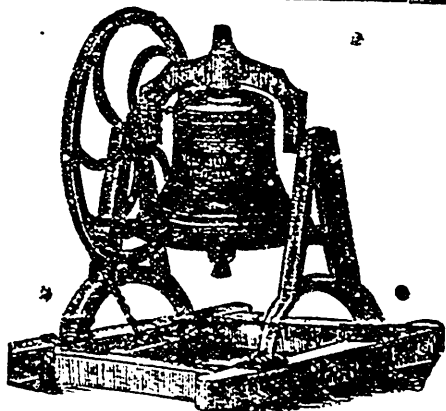
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITE

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

